

Compte- rendu du conseil municipal du mercredi 18 juillet 2018

Présents : 12 sur 14. Alain Collonjon et Christophe Viboud absents excusés.
Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 19 h 30 en session ordinaire.

Cet horaire avancé était dû à la présence de **Mr Christophe Bazile**, Maire de Montbrison, venu - sur notre invitation – s'entretenir avec nous de nos relations avec **Loire-Forez**.

Si nous avons rallié cette structure à notre corps défendant, nous y sommes maintenant intégrés et nous nous devons d'utiliser les côtés positifs. Sur le ton d'une conversation franche et ouverte, nous avons abordé plusieurs sujets, entre autres par exemple la mise en œuvre de la loi NOTRE ou la collecte des déchets, avec comme fil rouge la baisse des dotations de l'Etat. Selon Mr Bazile : « si les communes ont été déchargées de plusieurs compétences, celles-ci ont – tout au moins jusqu'ici – été assurées sans augmentation de la fiscalité par l'Agglomération. Grâce à la mutualisation des moyens, une ingénierie efficace a pu être mise en place, permettant de ce fait la réalisation d'économies substantielles. Et si nous avons pu noter quelques augmentations d'effectifs, elles sont dans la plupart des cas compensées par les suppressions de postes correspondantes au sein des collectivités. »

Sur le sujet des effectifs, le doute persiste au conseil municipal.

Cette visite ne pouvait se clôturer sans le traditionnel verre de l'amitié, et nous remercions encore Christophe Bazile pour sa disponibilité.

Tous les chapitres de l'ordre du jour ont ensuite été abordés :

Vente terrain : L'enquête publique est maintenant terminée. Il n'y a eu aucun commentaire et la vente d'une parcelle de terrain aux consorts Brunel peut donc avoir lieu sans problème.

Voirie : nous envisageons de déclasser la seule Place de la Mairie afin de conserver la compétence de son entretien en fonction des besoins et l'obtention de subventions en conséquence. Proposition adoptée sans opposition.

Rapport sur l'eau potable : Le rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour 2017, élaboré et remis par la Bombarde, est présenté en détails au conseil. Il est approuvé à l'unanimité.

Fête Patronale : Les membres du conseil sont tous d'accord pour apporter leur concours à la préparation et au déroulement de la Fête Patronale. Le planning des rôles a été arrêté pour tous les jours de la semaine à venir.

Questions diverses :

- Le remplacement de Pierre Bernard Marnat pour ses congés sera assuré par François Masson qui est embauché pour 5 semaines comme adjoint technique territorial.
- A la demande de la commune de Pommiers en Forez, confrontée à des déboires exceptionnels, une subvention de 200€ lui est accordée à l'unanimité pour lui éviter une mise en faillite.
- Une demande émanant d'une association de jardins protégés et concernant la construction de 3 yourtes sur un terrain (à trouver) de 1 ha environ est présentée et soumise au conseil. Elle est refusée par 10 voix et 3 abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.